

CHARTRE QUALITÉ IFAS- CFA- CFC

I. Introduction

Au sein de notre Fondation, nous partageons une conviction forte : la qualité de l'accompagnement des personnes repose avant tout sur la qualité de la formation des professionnels qui les prennent en soin. Guidés par notre devise « **Prendre soin de la vie** », nous nous engageons à former les professionnels de demain avec exigence, humanité et responsabilité.

Notre Institut de Formation d'Aides-Soignants en alternance et notre Centre de Formation Continue ont pour mission de développer les compétences des apprenants tout au long de leur parcours professionnel, afin de répondre aux besoins évolutifs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de notre territoire.

Notre ambition est de former des professionnels :

- Compétents dans leurs pratiques ;
- Responsables dans leurs décisions ;
- Réflexifs dans leurs actions ;
- Engagés au service des personnes accompagnées.

Cette charte formalise nos engagements en matière d'amélioration continue de la qualité.

II. Nos valeurs

Une offre de formation ancrée dans son territoire

Notre institut s'inscrit pleinement dans les réalités sanitaires et médico-sociales du territoire.

Nous développons des partenariats étroits avec les établissements de santé, les structures médico-sociales, les professionnels de terrain et les acteurs institutionnels afin de proposer une offre de formation adaptée aux besoins de la population et aux évolutions des métiers.

Parce que les besoins en soins évoluent, notre offre de formation évolue avec eux.

Le métier d'aide-soignant : un métier d'avenir

L'aide-soignant est un acteur essentiel du parcours de soins et de l'accompagnement des personnes.

Nous valorisons ce métier porteur de sens, fondé sur la proximité, l'écoute, la relation humaine et la qualité des soins.

Nous œuvrons à renforcer l'attractivité de la profession en accompagnant chaque apprenant vers une insertion professionnelle durable et épanouissante.

Une pédagogie centrée sur l'apprenant

Nous considérons chaque apprenant comme un acteur de son apprentissage.

Nos dispositifs pédagogiques favorisent :

- l'acquisition des compétences professionnelles ;
- le développement de l'autonomie ;
- la réflexion éthique ;
- l'analyse des pratiques ;
- la coopération interprofessionnelle.

III. Nos engagements qualité

a. Garantir la conformité aux exigences du référentiel Qualiopi

Notre organisme s'inscrit dans une démarche qualité conforme aux exigences du Référentiel National Qualité.

À ce titre, nous nous engageons à :

- délivrer une information claire, accessible et actualisée ;
- adapter nos formations aux besoins des apprenants et des employeurs ;
- mobiliser des moyens pédagogiques et techniques adaptés ;
- garantir la qualification et la montée en compétences de nos intervenants ;
- assurer le suivi et l'accompagnement des apprenants ;
- mesurer l'efficacité de nos actions de formation ;
- mettre en œuvre des actions correctives et d'amélioration.

Les audits de surveillance et de renouvellement constituent des opportunités d'évaluation et de progression de nos pratiques.

b. Écouter pour progresser : recueil de la satisfaction à 360°

La satisfaction de nos parties prenantes constitue un indicateur majeur de notre qualité.

Nous recueillons régulièrement l'avis :

Des apprenants

- qualité de l'accueil ;
- organisation des formations ;

- qualité pédagogique ;
- accompagnement individualisé ;
- adéquation entre la formation et les besoins professionnels.

Des formateurs

- qualité de l'organisation ;
- conditions d'intervention ;
- ressources pédagogiques ;
- collaboration avec les équipes.

Des employeurs et terrains de stage

- adéquation des compétences développées ;
- préparation à l'emploi ;
- professionnalisme des apprenants.

Des partenaires institutionnels

- qualité des collaborations ;
- réponse aux besoins du territoire ;
- contribution au développement des compétences professionnelles.

Les résultats de ces évaluations sont analysés, communiqués et intégrés dans notre démarche d'amélioration continue.

c. Une démarche d'amélioration continue structurée

Un **Programme d'Amélioration Continue de la Qualité (PACQ)** est élaboré et alimenté tout au long de l'année. Il s'appuie sur les éléments suivants :

- Résultats des enquêtes de satisfaction ;
- Audits Qualiopi ;
- Evaluations pédagogiques ;
- Réclamations éventuelles ;
- Suggestions des apprenants, formateurs et partenaires ;
- La veille réglementaire et professionnelle.

Les actions d'amélioration font l'objet :

- D'une planification ;
- D'un suivi régulier ;
- D'une évaluation de leur efficacité ;

- D'une communication auprès des parties prenantes.

Cette démarche garantit une adaptation permanente de notre offre de formation aux besoins des apprenants et des employeurs.

d. Des procédures claires et sécurisées

Afin d'assurer la qualité de nos prestations, nous mettons en œuvre des procédures formalisées concernant l'organisation des formations et l'accompagnement des élèves et des documents cadrant et réglementaires. Ces documents sont régulièrement actualisés afin de tenir compte des évolutions réglementaires et des besoins du terrain. Ils constituent la gestion documentaire de l'IFAS.

e. Notre engagement envers les apprenants

Nous nous engageons à offrir :

- un accueil respectueux et bienveillant ;
- un accompagnement individualisé ;
- une pédagogie favorisant la réussite de chacun ;
- des formations en adéquation avec les réalités professionnelles ;
- un environnement propice à l'apprentissage ;
- une amélioration continue de la qualité de nos prestations.